

Examinons, les uns après les autres, les sacrements ; nous allons voir que chacun d'eux a été institué en vue de la divine Eucharistie, et est ramené à ce centre du culte catholique.

*Le Baptême* nous enfante à la grâce, mais c'est pour nous préparer à recevoir l'auteur même de la grâce. Aussi, dans les premiers siècles de l'Église, on donnait la sainte communion aux enfants aussitôt après leur baptême. Si de graves raisons ont fait modifier sur ce point la discipline ecclésiastique, l'union intime qui rattache le Baptême à l'Eucharistie ne s'en manifeste pas moins au grand jour de la Première Communion. Alors, en effet, on fait renouveler solennellement aux enfants les engagements du Baptême, pour rappeler que l'Eucharistie donne à la grâce baptismale sa perfection, et que le privilège d'être admis dans le corps mystique de Jésus-Christ, qui est l'Église, confère le droit et le devoir de recevoir le corps réel de ce même Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement.

*La Confirmation* est le complément du Baptême, et elle a des rapports analogues avec la sainte Eucharistie. Elle nous fortifie et nous arme pour le bon combat ; mais son œuvre s'achève à la Table sainte où l'on reçoit le pain des forts. Là, nous pouvons ressusciter en nous la grâce de l'Esprit-Saint, demander à Jésus-Christ de nous envoyer à nouveau et de nous laisser ce divin Consolateur. Là, nous apprenons de l'Esprit d'amour à participer plus dignement au mystère de l'amour. Là, nous retrouvons cette onction sacrée qui nous rend invincibles, ce feu brûlant qui consume et anéantit notre égoïsme, ces dons sublimes qui sont les trésors de notre intelligence et de notre volonté.

*Le sacrement de Pénitence* n'est pas moins uni à l'Eucharistie. N'a-t-il pas pour but de nous rendre la robe nuptiale sans laquelle il est interdit de prendre part aux noces de l'Agneau ? N'est-ce point l'Eucharistie attendue et désirée qui nous aide à surmonter toutes nos répugnances en face des rigueurs salu-